



Nouveau revers pour la réforme de la terminale bac pro

Le conseil supérieur de de l'éducation (CSE) du 1^{er} octobre s'est prononcé à l'unanimité contre le projet d'arrêté du ministère censé aménager le parcours différencié de l'année de terminale bac pro. Comme en janvier 2024, il n'y a eu aucun vote favorable à cette réforme. L'ensemble des organisations syndicales s'est encore une fois prononcé clairement pour l'abrogation de ce parcours et le retour aux examens mi-juin. Il est encore temps pour le nouveau ou la nouvelle ministre de prendre les bonnes décisions dans l'intérêt des élèves et de suivre l'avis des professionnels et du CSE.

L'intersyndicale FSU, CGT Educ'action, SE-UNSA, CFDT Education Formation Recherche Publiques, SNALC, SUD éducation demande donc qu'un nouvel arrêté qui tient compte de nos revendications soit discuté et présenté rapidement en CSE.

Pour gagner l'abandon de tout parcours qui se ferait au détriment des enseignements, le retour des examens sur la seconde quinzaine de juin dès cette année et un plan d'urgence pour les lycées professionnels, nos organisations appellent l'ensemble des personnels de la voie professionnelle à se mettre massivement en grève le 14 octobre et à participer aux manifestations dans le cadre d'une grande journée d'actions pour la défense de l'enseignement professionnel public.

Paris, le 7 octobre 2025